

INTRODUCTION GENERALE

Contexte général

Les décennies 60 à 80, avaient vu de nombreuses formes de développement suite à la crise de la seconde Guerre Mondiale et de la décolonisation. Le développement territorial longtemps marginalisé a peu à peu connu une compréhension sous l'influence des organisations internationales par l'approche participative de la population. Il s'expliqua par la mise en place de nouvelles approches et des modes d'interventions dans les secteurs locaux, pour devenir indispensable avec la mondialisation. Pour de nombreux Pays d'Afrique, cette vision de participation directe des peuples aux projets communautaires resta longtemps déconvenue à travers une velléité d'autonomie. Les Etats Africains craignaient la division et l'inefficacité de cette politique participative surtout que pour la plupart ils venaient d'accéder à leur indépendance. Cette approche participative se traduit par la politique de décentralisation désignant un changement d'échelle pour permettre d'élaborer des politiques de développement et de pouvoir y montrer des voies nouvelles d'essor qui varient d'un Pays à l'autre.

Contexte local

Les Comores abritent une population estimée 817 324 habitants¹ en 2017, elles font partie des pays faiblement urbanisés du Continent africain. Moins d'un tiers soit les 27,9 %² de ce peuple vit dans les villes. La Grande Comore est la plus rurale, seulement 24,1 % de sa population vivent en milieu urbain, pourtant elle est la plus grande île de l'archipel avec pour capitale, Moroni. Les Comores représentent une économie de subsistance et peu productrice à travers un secteur de pêche artisanale, un secteur touristique prometteur peu mis en valeur, et d'un commerce qui subsiste malgré la crise. En effet, leur exportation est basée sur des produits agricoles de rentes, leurs ressources ne parviennent pas à couvrir les importations. De ce fait, l'économie Comorienne compte sur les aides internationales et le transfert de fonds de la diaspora Comorienne, plus précisément de celle de la France. Les inégalités se développent et se traduisent par la pauvreté, l'exode rural et les migrations.

Hérités d'une politique de déconcentration coloniale basée sur le fonctionnement de l'ensemble des îles et par la suite, les communes pilotes furent les premiers services

¹<http://countrymeters.info/fr/Comoros>

²AHMED KOUDRA Abdérémame, *processus de décentralisation aux Comores*, 16-18 janvier 2013

déconcentrés de l'autonomie interne. Peu après leur accession à l'indépendance en 1975, plusieurs événements séparatistes se succédèrent et déstabilisèrent le fonctionnement déconcentré laissé par les colons. Il s'agit tout premièrement, de la partition balkanisation³ au lendemain de l'indépendance avec le départ de Mayotte, puis de l'éclatement de l'archipel le 03 aout 1991, quand l'île de Mohéli hissa le drapeau Français pour réclamer la France et le séparatisme du 03 aout 1997 quand l'île d'Anjouan fit appel à son rattachement à la France. Un peu plus tard, d'autres déstabilisations se succédèrent de coups d'Etat échelonnés sur plusieurs décennies. En 2000, ce fut la première tentative d'une politique de décentralisation voulue par les autorités de la Grande Comore. Il fallut attendre jusqu'au 2 mai 2011 avec le décret n° 11-148 promulguant la loi n° 11-006/AU sur la nouvelle organisation territoriale de l'Union des Comores aux services des communes et d'un découpage territorial établissant 54 communes sur l'ensemble de l'archipel dont 28 sur l'île de la Grande Comore. La confiance de remettre en scène la politique de décentralisation résulta des mairies pilotes qui étaient dirigées par les localités sous forme d'essai.

Aujourd'hui, la décentralisation revêt deux catégories : une décentralisation insulaire qui s'effectue entre les îles et une autre préfectorale qui remplace les mairies dans chaque district⁴. Cette politique reste déséquilibrée par des conflits de compétence entre gouvernement central et autorités des îles, entre région et villages voisins. Toutefois, elle demeure un atout pour le développement territorial dans la Grande Comore. En effet, plusieurs coopérations et mesures accompagnement ne cessent d'être menés avec les communes, afin d'escompter à une décentralisation réussie. Cela amène à réfléchir sur « ***La décentralisation et le développement territorial des communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi dans la Grande Comore*** »

³C'est la fragmentation de l'Etat Comorien par le départ de l'île de Mayotte

⁴Il s'agit de la division des régions de l'île de la Grande Comore en sous régions où chacune constitue une commune

Problématique

La problématique qui peut s'en dégager est, *Comment la participation populaire s'articule-t-elle avec la décentralisation pour aboutir à un développement territorial dans les communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi?*

Hypothèse

L'hypothèse d'aboutir à un meilleur développement territorial et durable serait d'impliquer tous les acteurs et catégories sociales aux politiques de développement, afin de promouvoir un développement consenti et crédible pour toute la communauté.

Justification du choix du sujet et de la zone de recherche

Traiter ce sujet de mémoire de fin d'études sur la décentralisation et le développement territorial dans la Grande Comore, essentiellement dans les communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi a été choisi pour montrer l'importance de la décentralisation en amorçant un développement local voire national mais aussi en y mettant en exergue la participation populaire par rapport à la gérontocratie traditionnelle coutumière restreinte sur certaines classes sociales privilégiées.

Pour parvenir à un travail plus judicieux, un choix géographique et fonctionnel de la zone de recherche s'impose. La Grande Comore est retenue comme zone d'étude : se différenciant des autres îles, elle localise Moroni la capitale de l'archipel là où se concentrent presque toutes les institutions pour le fonctionnement et le développement du pays. Quant au choix des communes de Mitsamiouli au Nord-Ouest et d'Itsahidi au Sud, cela permet de comparer leur organisation et leur développement par rapport à leur dynamisme. Ces communes diffèrent des autres sur l'île de la Grande Comore, tant pour leur dynamisme et leur fonctionnement à l'ensemble de leur région. Elles procurent une sécurité à leurs besoins quotidiens sans avoir à dépendre directement de la capitale. Ce dynamisme couvre toutes les régions de Mitsamiouli et de Mbadjini-Est.

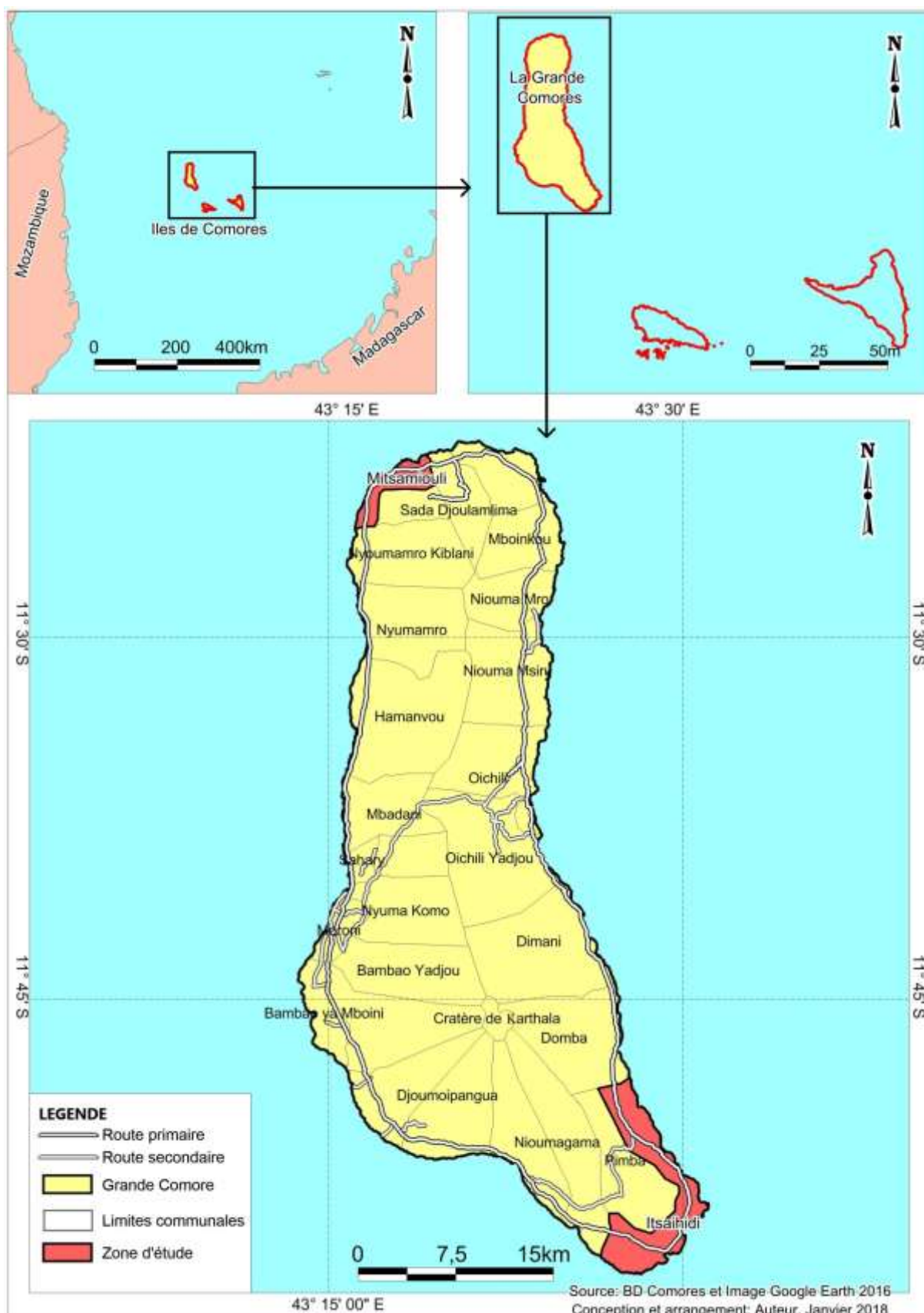
Objectif du travail de recherche

L'objectif de ce travail vise à montrer que le meilleur moyen de procéder à un meilleur développement territorial est d'impliquer tous les acteurs aux projets allant dans ce sens afin d'obtenir leur appropriation et de créer un terrain d'entente entre les différents acteurs

exerçant des fonctions sur le même territoire. Cela revient aussi à limiter les conflits inter-villageois ou locaux et à contribuer à optimiser une politique performante.

Il s'agit d'accompagner cette nouvelle politique vis-à-vis de la population locale, de la sensibiliser pour qu'elle ait une compréhension du concept, des avantages de la politique par rapport au développement territorial. Il faudra pour cela, l'anticiper, l'informer, la former, l'initier et l'intégrer afin qu'elle sache défendre les intérêts généraux de ses communes et développer sa propre politique de développement local.

Carte n° 1: Localisation des communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi



Source : BD Comores et image Google Earth 2016, arrangé par l'auteur

Située au nord-ouest de la Grande Comore, plus précisément à $11^{\circ} 22' 55''$ sud, $43^{\circ} 18' 00''$ est, Mitsamiouli constitue l'une des quatre communes de cette région, étendue sur une superficie de 13 km^2 . Elle est reliée à la capitale par la route nationale (RN1) sur une longueur de 40 km selon les indications d'itinéraire sur la carte de Google Earth. Quant à la commune d'Itsahidi, elle est située au sud-est de la Grande Comore, plus précisément à $11^{\circ} 52' 00''$ sud, $43^{\circ} 29' 00''$ est. Etant l'une des cinq communes de la région de Mbadjini-est, elle s'étale sur une superficie d'environ 34 km^2 . Elle communique avec la capitale Moroni à travers l'itinéraire indiqué sur la carte sur une distance de 47 km par la route nationale (RN2).

Chapitre 1 : Démarches de recherche et étude des concepts adoptées sur la décentralisation et le développement territorial

Pour mieux appréhender, il a fallu adopter une démarche allant du général vers le cas particulier ; elle permet d'y avoir une vision large et de mieux la cerner. Des recherches ont été menées auprès de différents centres à confronter avec des vérifications sur le terrain par une approche comparative, afin d'acquérir des informations fiables pour le traitement de ce mémoire.

1.1. Phase de documentation

Dans ce premier temps, cette tâche conduit sur la documentation dans des lieux comme :

- La Bibliothèque de Géographie à l'Université d'Antananarivo,
- La Bibliothèque de Sociologie à l'Université d'Antananarivo,
- L'Institut de Recherche et de Développement (IRD).

Lesquels ont permis de consulter divers ouvrages, revues et mémoires axés sur la décentralisation, le développement territorial et la participation de la population dans le développement local.

Toutes les données ainsi recueillies ont permis d'enrichir la documentation surtout en ce qui concerne le développement local. En parallèle, ont été complétés par des informations via internet sur des ouvrages et articles spécifiques à la zone d'étude mais aussi des ouvrages généraux. Pour étaler les données fournies par les sources documentaires, il a fallu recourir à des observations dans la zone de recherche et de recueillir des informations auprès de personnes sources.

1.1.1. Ouvrages généraux

Les ouvrages généraux se rapportent à la ont la décentralisation, au développement territorial ou encore à la décentralisation et au développement local. C'était rare d'en trouver des ouvrages traitant l'ensemble du sujet, à l'instar de :

GENEVIEVE SIMARD, janvier 2008, « *la participation au développement local : le cas de Niger* », 75p

Cet auteur montre la valeur de la participation des populations au développement local : une importance mondiale et une stratégie de lutte contre la pauvreté.

Cependant, la participation populaire peut conduire à un bouleversement du modernisme comme fut le cas du Niger sur l'appropriation totale des activités locales par la population. Cette dernière reste moins formée, moins équipée sur les mesures et les pratiques du développement. Bien qu'elle reste la mieux informée de la situation locale, des problèmes et des besoins de sa politique de développement, néanmoins ses derniers s'apprennent pas à pas, partant d'un transfert de savoir et de ressources. Sinon, la population moins informée et à aux ressources limitées risque d'être marginalisée par rapport à celle bien informée. Ce bouleversement repose sur le fait que la masse s'enlise davantage sur la question du pouvoir, de la gérance que sur l'idée participative à pratiquer et à prendre de décisions. Cela laisse les antagonismes socioculturels sur la communauté entre différentes races des premières venues et des dernières arrivées. Ces tensions peuvent aller jusqu'à mépriser les uns les autres, sur leurs vies anciennes, les fonctions que certains occupaient et leurs lignages. Cette division socioculturelle remet en question l'idée de la participation au développement local.

L'opposition entre classes sociales est souvent à la base de la marginalisation de nombreuses personnes au niveau des ressources ou encore de la prise de décision. Quant aux femmes et aux enfants, ils sont souvent désavantagés. Cette perspective laisse savoir une utilisation de la population pour l'appropriation et l'adhésion à une démarche des projets de développement aux profits d'un groupe d'acteurs ou d'une population restreinte. Une étude montra que la majorité des projets de développement local analysés au Niger réalisait des diagnostics participatifs d'un nombre réduit de villageois au sein de leur zone d'interventions. En laissant des inégalités au sein de ces derniers, cela est différent de leur politique de développement participatif. En effet, toute la population ne peut donc pas bien sûr travailler d'emblée sur un même projet, il existe des permutations de la participation populaire à ses

objectifs de développement. Mais répéter un même nombre d'individus comme représentatifs des besoins de l'ensemble de la population locale reste incohérent à la politique participative. La participation populaire peut être divisée en deux visions d'intérêts. Une vision d'intérêt commun au besoin de l'unanimité de la population et une vision d'intérêt personnel à participer au projet. Cette dernière tend à une confusion à marginaliser certaines personnes. « *Quand on arrive dans le village, ce sont eux les leaders et à chaque fois c'est eux qui parlent. Ces individus tentent de monopoliser la démarche en exprimant au nom du village les opinions et intérêts d'une minorité. Ainsi, non seulement les diagnostics participatifs ne concernent qu'un nombre limité de villageois mais il semble également y avoir des risques de voir certains individus influencer la démarche à leur propre profit. (Entretien le 14 juin 2005) »*, p58-59.

Pierre Campagne et Bernard Pecqueur, 2014, « le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation », Charles Léopold Mayer, 251p.

Ici le développement territorial prend une autre forme émergente de la mondialisation. Il résulte de la dynamique des acteurs locaux et du développement économique du phénomène global qu'est la mondialisation. Il s'y accentue aussitôt ses propres problèmes pris en main par la population locale. Un développement économique territorial a une référence de la décentralisation de l'activité économique sociale et culturelle. Cependant, des questions s'enchainent : est-ce que ce caractère multiforme de la mondialisation ne s'éloigne pas du territoire et du local ? Comment le dynamisme territorial peut-il rivaliser le marché mondial ? Comment le territoire va combler le vide de son retard de développement avec la mondialisation ? La mondialisation va-t-elle lui laisser le champ de manœuvre au développement territorial pour échapper à la standardisation ?

Le développement économique territorial suscite une modification profonde de la pratique de l'agriculture et de l'élevage. Il s'agit de les moderniser, cela peut engendrer une diminution de la population active de l'agriculture et de l'élevage manquant de moyens. Cela défavorise les agriculteurs et éleveurs aux moyens limités. Cette politique cherche à tertiariser les activités territoriales. Or, le développement territorial cherche toujours à initier une politique participative du développement, par leurs propres moyens et leurs visions. Toutefois, la mondialisation le soutient de près sur le plan politique, administratif et financier par ses firmes multinationales et ses dons. Mais l'idée de vouloir concurrencer le marché territorial aux marchés mondiaux reste pessimiste. La mondialisation devrait se présenter

comme un appui aux initiatives locales, par exemple sur l'élaboration et l'évaluation des projets, inciter les paysanneries à entrer dans l'économie de marché et à s'en démarquer parfois notablement.

Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture, mai 2008, « Développement territorial participatif et négocié (DTPN) », p6-45.

Dans cet ouvrage, le développement participatif et négocié est utilisé comme une stratégie de développement territorial. Cependant, la remise en question de la participation de certaines populations sur leurs capacités de négociation revient sur leur marginalisation au profit d'autres bien avancée qui ne représentent qu'effectif minime sur la masse totale. Le développement territorial est une approche émergente sur la population locale. Avant toutes négociations, il devrait y avoir une politique pour la sensibiliser, pour la former et l'informer afin de lui montrer les responsabilités qu'y sont attendues d'elle. Il s'agit de faire en sorte que la population partage les mêmes valeurs du développement territorial car le mot négociation suscite de rassembler la diversité des intérêts d'un territoire espace, afin de formuler des propositions pour un intérêt commun.

A cela s'ajoute tant d'autres ouvrages généraux, tels ceux de: ROALIARIVELO Léa Irène Benjamin, 2001, « *Décentralisation, un nouveau régime de développement à Madagascar, le cas de la commune rurale de Beforona* », 60p ; ANDRIAMIHARISOA Njakalalaina, 2007, « *Approche sociologique du développement à travers les collectivités locales :cas de l'arrondissement I et ses quelques bas quartiers* », 30p ; GENEVIEVE SIMARD, Janvier 2008, « *La participation au développement local : le cas de Niger* »,141p ; M. Pierre – Noël Denieuil, 25-27 Novembre 1999, « *Introduction aux théories et quelques pratiques du développement local et territorial* », 26p ; Pierre Campagne et Bernard Pecqueur, 2014, « *le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation* », Charles Léopold Mayer, 251p ; Line Arsenault, Mars 2011, « *La décentralisation – les collectivités territoriales : les grandes étapes de la décentralisation en France* », service de presse de l'Ambassade de France à Vienne – Autriche,.

1.1.2. Ouvrages spécifiques

En consultant les ouvrages spécifiques, il s'agit pour la plupart d'articles et de projets de développement territorial comme :

AFD, ONG ID et MAEECHA, mai 2015, « Plan de développement communal de la commune de Mitsamiouli 2014-2019 », calligraphie, 84pages

Il s'agit d'une réflexion et d'un dialogue entre les acteurs locaux concernant le développement du territoire de la commune de Mitsamiouli et de sa population. Pour permettre une vision d'ensemble du développement communal par le consentement de tous les acteurs de la commune. Le plan de développement communal se présente comme porteur d'espoir dans la mesure où il ramène tous les acteurs de la commune à étudier sa situation actuelle et en y identifiant les obstacles à son développement sur l'ensemble des infrastructures afin d'attirer l'attention sur le développement local. Cela consiste à promouvoir une démocratie participative avec comme référence le PDC pour la population et les élus. C'est donc une vision d'une influence nationale en valorisant ses ressources locales.

Saïd Ali SAID ATHOUMANE, « décentralisation, bonne gouvernance et dynamique territoriale aux Comores (1975- 2007) », 13p

Cet article parle de la situation politique des Comores depuis 1975- 2007. Il s'agit de la décentralisation insulaire et de la bonne gouvernance locale visant à dynamiser l'économie nationale pour le développement des infrastructures des îles par rapport à leurs potentiels. S'y ajoutent le co-développement et la bonne gouvernance locale par une intervention socioéconomique dans les territoires locaux par la décentralisation des PME – PMI et les comités de pilotage. Une décentralisation insulaire remédiant la crise que connaissait le Pays à cette période-là. Les initiatives économiques locales suivaient les directives de la politique centrale. Il s'agissait d'une décentralisation de mise en équilibre des collectivités locales des îles.

ANZAOUIR Ben Alioïou, décembre 2014, « La coopération décentralisée : concept, enjeux et mise en œuvre à Anjouan (Comores) », Cœlacanthe, 69p.

Dans cet ouvrage, l'auteur parle de l'appui international et national aux collectivités territoriales, du renforcement de la gouvernance des institutions locales. Bien que la décentralisation exerce des compétences bien déterminées avec des moyens humains et financiers effectifs, la question des moyens financiers reste fracassante, perpétuelle dans la mesure où les premières administrations ne disposent que de trop peu de ressources. Une

seule solution, faire payer la population pour avoir des services. Ce qui rend encore difficile la politique vis-à-vis de la population locale. Cette question fait beaucoup de débats mais la nécessité continue de faire loi même avec un long chemin à parcourir. Aux Comores, la coopération décentralisée est aux compétences des gouvernorats des îles, afin de faciliter son application pour un développement équilibré sur tout l'ensemble du Pays à travers les îles vers les communes. Elle est beaucoup plus observée avec la diaspora Comorienne. Cette dernière, fut très engagée sur le transfert des fonds et des matériels d'infrastructure à sa collectivité d'origine pour son développement.

Viennent s'y ajouter des consultations d'articles sur des projets de développement territorial et de la décentralisation qui sont les plus en rapport aux ouvrages spécifiques dans la mesure où la décentralisation aux Comores est embryonnaire, à savoir : le « *processus de décentralisation aux Comores, Signature des conventions du programme d'appui à la décentralisation avec l'ONG Maeеча Mitsamiouli* », 20 août 2013, 3p ; « *Guide Pratique de la Décentralisation : Que doit-on savoir sur la Décentralisation en Union des Comores* », Juin 2012, 100p ; « *Comment réussir la décentralisation?* », La Gazette n°2982, 21 septembre 2017, 5p ; Maeеча, « *La formation des autorités locales : favoriser leur appropriation de la démarche d'intervention* », octobre 2013 ;

Dans un ensemble, ces articles et projets ont permis d'avoir une vision élargie de la politique de décentralisation et de développement territorial aux Comores.

1.2. Analyse conceptuelle de la décentralisation et du développement territorial

Il s'agit de définir les mots clés décrivant le sujet de recherche en question « *la décentralisation et le développement territorial dans la Grande Comore : dans les communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi* »

1.2.1. Décentralisation

La décentralisation est un concept complexe et à multiples facettes. Il importe d'établir une distinction entre les différents types de décentralisation, car ceux-ci présentent des caractéristiques, des implications politiques et des conditions de succès différents. Cependant, il faut distinguer la décentralisation territoriale de la décentralisation fonctionnelle.

Dans la décentralisation territoriale, les autorités décentralisées sont les collectivités territoriales. Ces derniers jouissent de la personnalité morale, de moyens et de compétences

propres, donc d'une certaine autonomie locale, qui s'exerce dans le cadre de la loi et sous le contrôle de l'État.

Dans la décentralisation fonctionnelle ou technique, les entités décentralisées sont des établissements publics chargés de gérer un service public (universités, hôpitaux publics, musées nationaux). Elles bénéficient de la personnalité morale et de moyens propres, mais ne disposent que d'une compétence d'attribution correspondant à l'objet même du service public qui leur est transféré.

- 1) Selon le dictionnaire politique : "Toupictionnaire" ou www.toupie.org,
« La décentralisation est une politique de transfert des attributions de l'Etat vers des collectivités territoriales ou des institutions publiques pour qu'elles disposent d'un pouvoir juridique et d'une autonomie financière. Le transfert de ces attributions, qui restent néanmoins sous la surveillance de l'Etat, permet à ce dernier de décharger ses administrations centrales et de confier les responsabilités au niveau le plus adapté. »
- 2) Selon l'Assemblée Nationale Française, « La décentralisation vise à donner aux collectivités locales des compétences propres, distinctes de celles de l'État, à faire élire leurs autorités par la population et à assurer ainsi un meilleur équilibre des pouvoirs sur l'ensemble du territoire. La décentralisation rapproche le processus de décision des citoyens, favorisant l'émergence d'une démocratie de proximité. La déconcentration est une notion bien distincte ; elle vise à améliorer l'efficacité de l'action de l'Etat en transférant certaines attributions de l'échelon administratif central aux fonctionnaires locaux, c'est à dire aux préfets, aux directeurs départementaux des services de l'Etat ou à leurs subordonnés ».
- 3) Selon le Guide Pratique de la Décentralisation : *Que doit-on savoir sur la Décentralisation en Union des Comores*, Juin 2012, p78, La décentralisation est un « Système administratif consistant à permettre à une collectivité humaine (décentralisation territoriale) de s'administrer elle-même sous le contrôle de l'Etat, en étant dotée d'autorités propres et de ressources ».
- 4) Selon la Banque mondiale, « la décentralisation est le transfert d'autorité et de responsabilités en matière de fonctions publiques depuis l'administration centrale vers les autorités intermédiaires ou locales ou vers des organismes gouvernementaux quasi autonomes et/ou vers le secteur privé ».

objectifs de développement. Mais répéter un même nombre d'individus comme représentatifs des besoins de l'ensemble de la population locale reste incohérent à la politique participative. La participation populaire peut être divisée en deux visions d'intérêts. Une vision d'intérêt commun au besoin de l'unanimité de la population et une vision d'intérêt personnel à participer au projet. Cette dernière tend à une confusion à marginaliser certaines personnes. « *Quand on arrive dans le village, ce sont eux les leaders et à chaque fois c'est eux qui parlent. Ces individus tentent de monopoliser la démarche en exprimant au nom du village les opinions et intérêts d'une minorité. Ainsi, non seulement les diagnostics participatifs ne concernent qu'un nombre limité de villageois mais il semble également y avoir des risques de voir certains individus influencer la démarche à leur propre profit. (Entretien le 14 juin 2005) »*, p58-59.

Pierre Campagne et Bernard Pecqueur, 2014, « le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation », Charles Léopold Mayer, 251p.

Ici le développement territorial prend une autre forme émergente de la mondialisation. Il résulte de la dynamique des acteurs locaux et du développement économique du phénomène global qu'est la mondialisation. Il s'y accentue aussitôt ses propres problèmes pris en main par la population locale. Un développement économique territorial a une référence de la décentralisation de l'activité économique sociale et culturelle. Cependant, des questions s'enchainent : est-ce que ce caractère multiforme de la mondialisation ne s'éloigne pas du territoire et du local ? Comment le dynamisme territorial peut-il rivaliser le marché mondial ? Comment le territoire va combler le vide de son retard de développement avec la mondialisation ? La mondialisation va-t-elle lui laisser le champ de manœuvre au développement territorial pour échapper à la standardisation ?

Le développement économique territorial suscite une modification profonde de la pratique de l'agriculture et de l'élevage. Il s'agit de les moderniser, cela peut engendrer une diminution de la population active de l'agriculture et de l'élevage manquant de moyens. Cela défavorise les agriculteurs et éleveurs aux moyens limités. Cette politique cherche à tertiariser les activités territoriales. Or, le développement territorial cherche toujours à initier une politique participative du développement, par leurs propres moyens et leurs visions. Toutefois, la mondialisation le soutient de près sur le plan politique, administratif et financier par ses firmes multinationales et ses dons. Mais l'idée de vouloir concurrencer le marché territorial aux marchés mondiaux reste pessimiste. La mondialisation devrait se présenter

comme un appui aux initiatives locales, par exemple sur l'élaboration et l'évaluation des projets, inciter les paysanneries à entrer dans l'économie de marché et à s'en démarquer parfois notablement.

Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture, mai 2008, « Développement territorial participatif et négocié (DTPN) », p6-45.

Dans cet ouvrage, le développement participatif et négocié est utilisé comme une stratégie de développement territorial. Cependant, la remise en question de la participation de certaines populations sur leurs capacités de négociation revient sur leur marginalisation au profit d'autres bien avancée qui ne représentent qu'effectif minime sur la masse totale. Le développement territorial est une approche émergente sur la population locale. Avant toutes négociations, il devrait y avoir une politique pour la sensibiliser, pour la former et l'informer afin de lui montrer les responsabilités qu'y sont attendues d'elle. Il s'agit de faire en sorte que la population partage les mêmes valeurs du développement territorial car le mot négociation suscite de rassembler la diversité des intérêts d'un territoire espace, afin de formuler des propositions pour un intérêt commun.

A cela s'ajoute tant d'autres ouvrages généraux, tels ceux de: ROALIARIVELO Léa Irène Benjamin, 2001, « *Décentralisation, un nouveau régime de développement à Madagascar, le cas de la commune rurale de Beforona* », 60p ; ANDRIAMIHARISOA Njakalalaina, 2007, « *Approche sociologique du développement à travers les collectivités locales :cas de l'arrondissement I et ses quelques bas quartiers* », 30p ; GENEVIEVE SIMARD, Janvier 2008, « *La participation au développement local : le cas de Niger* »,141p ; M. Pierre – Noël Denieuil, 25-27 Novembre 1999, « *Introduction aux théories et quelques pratiques du développement local et territorial* », 26p ; Pierre Campagne et Bernard Pecqueur, 2014, « *le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation* », Charles Léopold Mayer, 251p ; Line Arsenault, Mars 2011, « *La décentralisation – les collectivités territoriales : les grandes étapes de la décentralisation en France* », service de presse de l'Ambassade de France à Vienne – Autriche,.

1.1.2. Ouvrages spécifiques

En consultant les ouvrages spécifiques, il s'agit pour la plupart d'articles et de projets de développement territorial comme :

AFD, ONG ID et MAEECHA, mai 2015, « Plan de développement communal de la commune de Mitsamiouli 2014-2019 », calligraphie, 84pages

Il s'agit d'une réflexion et d'un dialogue entre les acteurs locaux concernant le développement du territoire de la commune de Mitsamiouli et de sa population. Pour permettre une vision d'ensemble du développement communal par le consentement de tous les acteurs de la commune. Le plan de développement communal se présente comme porteur d'espoir dans la mesure où il ramène tous les acteurs de la commune à étudier sa situation actuelle et en y identifiant les obstacles à son développement sur l'ensemble des infrastructures afin d'attirer l'attention sur le développement local. Cela consiste à promouvoir une démocratie participative avec comme référence le PDC pour la population et les élus. C'est donc une vision d'une influence nationale en valorisant ses ressources locales.

Saïd Ali SAID ATHOUMANE, « décentralisation, bonne gouvernance et dynamique territoriale aux Comores (1975- 2007) », 13p

Cet article parle de la situation politique des Comores depuis 1975- 2007. Il s'agit de la décentralisation insulaire et de la bonne gouvernance locale visant à dynamiser l'économie nationale pour le développement des infrastructures des îles par rapport à leurs potentiels. S'y ajoutent le co-développement et la bonne gouvernance locale par une intervention socioéconomique dans les territoires locaux par la décentralisation des PME – PMI et les comités de pilotage. Une décentralisation insulaire remédiant la crise que connaissait le Pays à cette période-là. Les initiatives économiques locales suivaient les directives de la politique centrale. Il s'agissait d'une décentralisation de mise en équilibre des collectivités locales des îles.

ANZAOUIR Ben Alioïou, décembre 2014, « La coopération décentralisée : concept, enjeux et mise en œuvre à Anjouan (Comores) », Cœlacanthe, 69p.

Dans cet ouvrage, l'auteur parle de l'appui international et national aux collectivités territoriales, du renforcement de la gouvernance des institutions locales. Bien que la décentralisation exerce des compétences bien déterminées avec des moyens humains et financiers effectifs, la question des moyens financiers reste fracassante, perpétuelle dans la mesure où les premières administrations ne disposent que de trop peu de ressources. Une

seule solution, faire payer la population pour avoir des services. Ce qui rend encore difficile la politique vis-à-vis de la population locale. Cette question fait beaucoup de débats mais la nécessité continue de faire loi même avec un long chemin à parcourir. Aux Comores, la coopération décentralisée est aux compétences des gouvernorats des îles, afin de faciliter son application pour un développement équilibré sur tout l'ensemble du Pays à travers les îles vers les communes. Elle est beaucoup plus observée avec la diaspora Comorienne. Cette dernière, fut très engagée sur le transfert des fonds et des matériels d'infrastructure à sa collectivité d'origine pour son développement.

Viennent s'y ajouter des consultations d'articles sur des projets de développement territorial et de la décentralisation qui sont les plus en rapport aux ouvrages spécifiques dans la mesure où la décentralisation aux Comores est embryonnaire, à savoir : le « *processus de décentralisation aux Comores, Signature des conventions du programme d'appui à la décentralisation avec l'ONG Maeеча Mitsamiouli* », 20 août 2013, 3p ; « *Guide Pratique de la Décentralisation : Que doit-on savoir sur la Décentralisation en Union des Comores* », Juin 2012, 100p ; « *Comment réussir la décentralisation?* », La Gazette n°2982, 21 septembre 2017, 5p ; Maeеча, « *La formation des autorités locales : favoriser leur appropriation de la démarche d'intervention* », octobre 2013 ;

Dans un ensemble, ces articles et projets ont permis d'avoir une vision élargie de la politique de décentralisation et de développement territorial aux Comores.

1.2. Analyse conceptuelle de la décentralisation et du développement territorial

Il s'agit de définir les mots clés décrivant le sujet de recherche en question « *la décentralisation et le développement territorial dans la Grande Comore : dans les communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi* »

1.2.1. Décentralisation

La décentralisation est un concept complexe et à multiples facettes. Il importe d'établir une distinction entre les différents types de décentralisation, car ceux-ci présentent des caractéristiques, des implications politiques et des conditions de succès différents. Cependant, il faut distinguer la décentralisation territoriale de la décentralisation fonctionnelle.

Dans la décentralisation territoriale, les autorités décentralisées sont les collectivités territoriales. Ces derniers jouissent de la personnalité morale, de moyens et de compétences

propres, donc d'une certaine autonomie locale, qui s'exerce dans le cadre de la loi et sous le contrôle de l'État.

Dans la décentralisation fonctionnelle ou technique, les entités décentralisées sont des établissements publics chargés de gérer un service public (universités, hôpitaux publics, musées nationaux). Elles bénéficient de la personnalité morale et de moyens propres, mais ne disposent que d'une compétence d'attribution correspondant à l'objet même du service public qui leur est transféré.

- 1) Selon le dictionnaire politique : "Toupictionnaire" ou www.toupie.org,
« La décentralisation est une politique de transfert des attributions de l'Etat vers des collectivités territoriales ou des institutions publiques pour qu'elles disposent d'un pouvoir juridique et d'une autonomie financière. Le transfert de ces attributions, qui restent néanmoins sous la surveillance de l'Etat, permet à ce dernier de décharger ses administrations centrales et de confier les responsabilités au niveau le plus adapté. »
- 2) Selon l'Assemblée Nationale Française, « La décentralisation vise à donner aux collectivités locales des compétences propres, distinctes de celles de l'État, à faire élire leurs autorités par la population et à assurer ainsi un meilleur équilibre des pouvoirs sur l'ensemble du territoire. La décentralisation rapproche le processus de décision des citoyens, favorisant l'émergence d'une démocratie de proximité. La déconcentration est une notion bien distincte ; elle vise à améliorer l'efficacité de l'action de l'Etat en transférant certaines attributions de l'échelon administratif central aux fonctionnaires locaux, c'est à dire aux préfets, aux directeurs départementaux des services de l'Etat ou à leurs subordonnés ».
- 3) Selon le Guide Pratique de la Décentralisation : *Que doit-on savoir sur la Décentralisation en Union des Comores*, Juin 2012, p78, La décentralisation est un « Système administratif consistant à permettre à une collectivité humaine (décentralisation territoriale) de s'administrer elle-même sous le contrôle de l'Etat, en étant dotée d'autorités propres et de ressources ».
- 4) Selon la Banque mondiale, « la décentralisation est le transfert d'autorité et de responsabilités en matière de fonctions publiques depuis l'administration centrale vers les autorités intermédiaires ou locales ou vers des organismes gouvernementaux quasi autonomes et/ou vers le secteur privé ».

1.2.2. Développement territorial

Le concept de développement territorial renvoie à de multiples acceptions possibles du développement et substitue diverses définitions possibles du territoire. Aujourd'hui, il est admis qu'il élargit, diversifie et approfondit celui de développement local, de développement régional, d'aménagement du territoire, et voire au-delà. Cette notion fut accélérée dans le milieu des années 1990 lorsque la politique d'aménagement du territoire devient "d'aménagement et de développement des territoires" et lorsque l'Union européenne en fait un de ses outils privilégiés.

- 1) Selon Baudelle (G.), Guy (C.), Mérenne-Schoumaker (B.), *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*, 2011, coll. Didact Géographie, éd. Presses Universitaires de Rennes, 281p, « Le développement territorial est un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimension spatiale ».
- 2) Selon Greffe (X.), *Le développement local*, 2002, éd. De l'Aube, coll. Bibliothèque territoires, 198p, le développement territorial est « Plus qu'un système productif territorialisé, un territoire en développement est une stratégie collective qui anticipe les problèmes et secrète les solutions correspondantes ».
- 3) Selon Peemans (J.-Ph.), *Territoire, développement et mondialisation. Points de vue du sud* ; 2008, éd. Sylepse, coll. Alternative sud, 199p, le développement territorial est un « Processus durable de construction et de gestion d'un territoire, à travers lequel la population de celui-ci définit, au moyen d'un pacte sociopolitique et de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié au contexte, son rapport à la nature et son mode de vie, consolide les liens sociaux, améliore son bien-être et construit une identité culturelle qui a sa base matérielle dans la construction de ce territoire ».

1.2.3. Collectivité territoriale

Les Collectivités Territoriales ont des compétences qui leur sont attribuées par la Constitution et par la loi et dont l'exercice peut être variant.

- 1) Selon le dictionnaire politique : "Toupictionnaire" ou www.toupie.org, « une collectivité territoriale (ou collectivité locale) est une circonscription administrative,

dotée d'une personnalité morale. C'est une partie du territoire d'un Etat qui dispose d'une certaine autonomie de gestion, même partielle ».

- 2) Selon le Guide Pratique de la Décentralisation : *Que doit-on savoir sur la Décentralisation en Union des Comores*, Juin 2012, p74, « Les collectivités territoriales sont des entités (portions du territoire national) dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elles sont gérées par des organes délibérants élus, bénéficiant d'une autonomie de décision précisée par les textes légaux et réglementaires les créant ».
- 3) Selon la commission nationale à la réforme administrative d'Haïti (CNRA), « Les Collectivités Territoriales sont des Institutions Politico-Administratives territoriales décentralisées dans l'État Unitaire Décentralisé d'Haïti. Ce sont des divisions territoriales décentralisées autonomes, d'essence participative concourant à l'exécution des politiques d'aménagement du territoire et à la gestion des Affaires Publiques. Elles constituent le cadre de mobilisation et de participation de leur population en vue de promouvoir le progrès social, économique et culturel ».

1.3. Travaux de terrain et élaboration des échantillonnages

Pour mener à bien l'enquête de terrain, il a été nécessaire de remplir un certain nombre d'exigences dont la délimitation du lieu d'investigation, le choix des unités d'observation et les outils de collecte des données. C'est une phase importante, car elle permet d'avoir une approche de la réalité existentielle sur le terrain. Les travaux de terrain ont duré environ trois mois. Il s'agit des observations directes sur la zone d'étude, des enquêtes auprès des personnes de sources fiables, à savoir : les responsables administratifs des deux communes, des ONG s'intéressant sur la décentralisation et le développement local et auprès des ménages. Les enquêtes se sont déroulées également auprès des anciens responsables des deux communes, des anciens étudiants qui avaient travaillé sur un sujet allant dans le sens de la décentralisation ou du développement local. Plusieurs autres institutions ne traitant pas directement la décentralisation ou le développement local ont été des ressources complémentaires afin d'étoffer le travail.

Tableau n° 1: Répartition des personnes de l'enquête selon l'unité d'observation

Unité d'observation (UO)	Nombre de personnes enquêtées
La mairie de Mitsamiouli	2
La mairie d'Itsahidi	2
Le ministère de l'aménagement du territoire	2
Le ministère de l'intérieur et de la décentralisation	2
Commissariat Général du Plan	3
Maeеча	2
La commune de Mitsamiouli	115
La commune d'Itsahidi	225
Total	353

Source : L'auteur

Le tableau ci-dessus donne une répartition des personnes enquêtées. Cette répartition a été faite dans un souci d'obtenir des informations venant des membres directs des unités d'observation sur l'objet de la décentralisation et le développement local. Pour cela, le nombre de personnes enquêtées varie selon l'unité d'observation, car certaines traitent directement avec la population locale comme l'ONG Maeеча, ce qui a permis un travail très coopératif.

1.3.1. Enquête auprès des responsables administratifs et des ONG

Les entretiens auprès des responsables des mairies de Mitsamiouli et d'Itsahidi furent primordiaux dans la mesure où ils sont les décideurs principaux des deux communes. D'autres entretiens furent tenus auprès des instituts publics travaillant sur la décentralisation et le développement local comme le ministère de l'intérieur et de la décentralisation, Le ministère de l'aménagement du territoire et du Commissariat Général du Plan, les organes jouant l'intermédiaire de l'Etat aux entités décentralisées, les organes de haute instance qui travaillent principalement sur les textes juridiques, administratifs et financiers de l'ensemble des communes. Il fut primordial d'entretenir ces derniers organes pour avoir une vision de l'accompagnement de l'Etat dans le système de la décentralisation, des objectifs principaux de cette politique et de ce que l'Etat attend des communes. Toutefois, ces organes ne s'occupèrent pas directement du développement local ni de loin de la participation de la population locale au développement de ses territoires. Quant aux ONG, ils travaillent de près avec la population ou accompagnent les communes sur la décentralisation.

– **Entretiens auprès des responsables administratifs des deux communes**

Il s'agit d'entretiens individuels avec des questions semi-directives auprès des personnes ressources comme les délégués aux maires, plus précisément les premiers Adjoints au Maire et aux Secrétaires généraux. L'enquête fut centrée sur l'application de la décentralisation pour le territoire, son accompagnement et son état actuel ; la qualité de la participation des différents groupes sociaux sur les projets de développement local, celle de leur implication sur les politiques du développement de leurs territoires. Pour ainsi citer, vos attentes envers l'Etat Comorien sur l'accompagnement de la décentralisation sont-elles satisfaisantes ? Que qualifierez-vous de l'état actuel du système de la décentralisation dans votre commune ? Vos diasporas sont-elles en concert avec votre commune ? Qu'apportent les traditions coutumières du grand mariage Grand Comorien au développement local ?

– **Entretiens auprès des ONG**

Il s'agit de l'AFD et du PNUD, ce sont des ONG étrangères qui s'intéressent au développement local ; à cela s'ajoute l'ONG national Maecha bien connue pour son engagement en matière d'éducation et aujourd'hui pour son accompagnement des communes Comoriennes à l'appui de leurs collectivités territoriales pour constituer progressivement une maîtrise d'ouvrage locale légitime, pour gérer leurs services communautaires. L'enquête fut concentrée sur les objectifs de leurs soutiens à la politique de décentralisation et du développement local, de l'état de fonctionnement des deux communes par rapport aux attentes de la population. Pour ainsi citer, comment s'organise l'accompagnement des communes pour une décentralisation réussie face à l'Etat, le premier bailleur de fonds ? Comment pensez-vous démocratiser le développement local ?

1.3.2. Entretiens auprès des ménages

Les entretiens auprès des ménages consistèrent à recueillir des informations au niveau de la population locale, leur vision sur la politique de décentralisation et le niveau de leur implication aux projets de développement local par rapport aux transferts d'argent des immigrés et au grand mariage. Il s'agit du rôle du grand mariage sur le développement local, des sommes que peuvent toucher les ménages mensuellement aux transferts des immigrés, de l'objectif de chaque transfert et de son utilisation. L'enquête fut menée sous l'orientation des deux mairies pour identifier les localités potentielles pouvant porter un échantillonnage représentatif de l'ensemble des deux communes. Une autorisation d'enquête fut signée auprès des mairies avisant la mobilisation de leurs membres des comités villageois des

localités choisies afin de mieux conduire l'enquête. Dans la commune de Mitsamiouli, deux localités furent choisies parmi les six de l'ensemble. Il s'agit de Mitsamiouli et de Ndzaouzé, soit 115 ménages enquêtés. Quant à la commune d'Itsahidi, quatre localités y furent choisies sur les onze de l'ensemble. Il s'agit de Foubouni, de Malé, de Chindini et de Mohoro, soit 225 ménages enquêtés. L'enquête enregistra les avis de la population locale par rapport à la politique de décentralisation, sur leur implication aux décisions des projets de développement local ainsi qu'à leurs réalisations. Elle fut faite sur différentes catégories de ménages et de classes sociales, afin d'avoir tous les avis nécessaires concernant la décentralisation et le développement local de leur commune respective.

Tableau n° 2: Evaluation du taux d'échantillonnage

Communes	Localités	populations	Ménages enquêtés	
Mitsamiouli	Mitsamiouli	6853	75	115
	Ndzaouzé	3286	40	
Itsahidi	Foubouni	4823	60	225
	Malé	3387	55	
	Chindini	2138	55	
	Mohoro	2930	55	
Total	6	23 417	340	

Source : l'auteur, enquête personnelle

Ce tableau représente l'échantillonnage utilisé sur les ménages, lequel constitue un modèle réduit de la population et des acteurs cibles permettant de collecter des informations sur le terrain. C'est une phase essentielle pour le traitement des données et la rédaction dans la mesure où ce sont les populations principales visées par la décentralisation. Cela demeure important pour avoir une vision du niveau de concertation de la population locale sur les projets du développement de ses territoires.